

Le potentiel nourricier de la ferme France va baisser d'au moins 10 % d'ici 2035

07/06/2016 | Arnaud Carpon • Terre-net Média

Une synthèse des scénarios en matière de lutte contre le changement climatique publiée par le ministère de l'agriculture révèle une conclusion passée sous silence : quelles que soient la stratégie et les ambitions adoptées pour réduire les GES d'origine agricole, le potentiel nourricier voire la capacité exportatrice de la ferme France, vont diminuer dans les 20 ans qui viennent.



Quoi que la France fasse pour lutter contre le changement climatique, son potentiel nourricier diminuera dans les 20 ans à venir. (©Watier visuels)

S'adapter au **changement climatique** et mener des actions pour réduire les **gaz à effet de serre** dans les exploitations aura un impact sur le **potentiel nourricier** de la ferme France, voire sur sa capacité à exporter : c'est l'une des conclusions d'une synthèse du centre d'études et de prospectives du ministère de l'agriculture, publiée début mai.

En matière d'adaptation au changement climatique, l'étude analyse les résultats obtenus pour deux scénarii : un scénario « tendanciel » (scénario AME) pour lequel seraient poursuivies les mesures existantes, ni plus, ni moins, et un scénario dit « de référence » (scénario AMS) pour lequel tous les leviers techniques sont mis en œuvre pour parvenir à diminuer de 20 % les émissions de GES agricoles, correspondant à l'objectif que s'est fixé la France.

Résultat : avec un scénario tendanciel AME, la France se dirige vers un essor des productions animales, « avec une hausse du potentiel nourricier exprimé en protéines animales » de l'ordre de 11 %, « principalement dû à la **production laitière** ». Mais l'artificialisation des terres, qui resterait constante à 60 000 ha/an, de même que les besoins accrus pour l'**alimentation animale**, impacteront les surfaces en **grandes cultures** et feront baisser le potentiel nourricier en calories de 17 % ! Dans ce scénario, « la capacité exportatrice de la France en céréales diminuera ».

Réduire drastiquement l'artificialisation

Avec tous les efforts techniques possibles du scénario AMS permettant une baisse de 20 % des GES émis par le secteur agricole, « **la dégradation du potentiel nourricier** en calories serait moins importante, de l'ordre de 10 % ». Mais, pour cela, il faudra réduire sensiblement l'artificialisation et reconverter davantage de terres actuellement utilisées pour l'alimentation animale en cultures utilisables pour l'alimentation humaine. Dans ce scénario, la disponibilité en protéines végétales serait supérieure à celle estimée dans le scénario tendanciel. Cette disponibilité fera plus que compenser la moindre production de protéines animales.

Ceci dit, comme l'indique l'étude, le scénario AMS ne constitue pas la stratégie en soi. Il correspond à l'objectif ambitieux fixé en matière de réduction des GES agricoles. Il est probable que la situation, d'ici 2035, soit intermédiaire. La baisse du potentiel nourricier de notre secteur agricole national pourrait être alors comprise entre 10 et 17 %.

[En savoir plus :](#)

Artificialisation, évolution des cheptels allaitants et laitiers, des surfaces en légumineuses, etc...: [le tableau comparatif des deux scénarios « tendanciel » et « de référence »](#)

Une stratégie nationale bas-carbone sans analyse socio-économique

Par ailleurs, l'étude révèle un autre élément que certains pourront qualifier d'inquiétant. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée le 17 août 2015, mentionne que la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) « ne doit pas dégrader la compétitivité des filières et des entreprises ».

Or l'élaboration de la SNBC aurait été faite « sans évaluation socio-économique pour le secteur agricole ». Le scénario de référence, qui correspond aux objectifs à atteindre pour la lutte contre le réchauffement climatique, a bien été étudié d'un point de vue technique, mais n'a pas fait l'objet d'une étude socio-économique. Autrement dit, on ne sait pas si l'objectif de réduction de 20 % de GES que les agriculteurs devront satisfaire est économiquement possible à l'échelle des exploitations.